

**Mémoire déposé dans le cadre des consultations  
prébudgétaires en vue du Budget 2019**

Déposé par le D<sup>r</sup> Stephen B. Beerman, coprésident, et Lisa  
Ouellette, gestionnaire de projets, de la Coalition canadienne  
pour la prévention de la noyade

## Recommandations

### Recherche et collecte de données

- **Recommandation 1** : Que le gouvernement verse 25 millions de dollars sur 5 ans pour financer les activités de la Coalition canadienne de prévention de la noyade (CCPN) dans les domaines suivants : 1) recherche et collecte de données (2 millions de dollars par an); 2) services de prévention (2 millions de dollars par an); et 3) élaboration de politiques, responsabilisation et reddition de comptes et gouvernance (1 million de dollars par an).

### Prestation de services

- **Recommandation 2** : Que le gouvernement offre le programme *Nager pour survivre* à tous les Néo-Canadiens dans les 3 années suivant leur arrivée au pays.
- **Recommandation 3** : Que le gouvernement modifie le paragraphe 204a), le sous-alinéa 310(1)a)(i) et l'article 302 du *Règlement sur les petits bâtiments* (DORS/2010-91)<sup>1</sup> pour les petits bâtiments de moins de 9 mètres, de façon à imposer à toutes les personnes à bord le port de vêtements de flottaison individuels ou de gilets de sauvetage à matériau insubmersible.
- **Recommandation 4** : Que le gouvernement mette en place une formation obligatoire en réanimation cardiorespiratoire (RCR) lors des demandes de renouvellement de permis et d'émission d'un nouveau permis de conduire.
- **Recommandation 5** : Que le gouvernement crée un conseil d'examen de la prévention de la noyade.
- **Recommandation 6** : Que le gouvernement adopte une loi canadienne uniforme concernant l'installation de clôtures autour des piscines.

## « Faire du Canada un chef de file en prévention de la noyade »

**La noyade est un enjeu de santé publique à la fois tragique et évitable.** La noyade occupe le troisième rang des causes de décès dus à des blessures accidentelles dans le monde. Au Canada, on a recensé, au cours des 20 dernières années, plus de 10 000 cas de noyade et 50 000 cas de quasi-noyade. En d'autres mots, environ 500 personnes périssent par noyade au Canada chaque année, sans oublier toutes les quasi-noyades, qui s'accompagnent souvent de lourdes conséquences à long terme. Ce fardeau de morbidité et de mortalité **a un effet dévastateur sur les familles et les communautés canadiennes**<sup>2</sup>. En 2010, les noyades ont engendré des coûts de 187 millions de dollars<sup>3</sup> au gouvernement fédéral et à la population canadienne en raison des 369 décès par noyade, des 247 hospitalisations, des 1 251 visites à l'urgence, des 37 cas de handicap partiel permanent et des 4 cas de handicap total, en plus des 175 millions de coûts indirects<sup>3</sup>.

Le taux de mortalité par noyade a diminué au cours des 20 dernières années au Canada, comme en témoignent les données des 25 dernières années recueillies par la Société de sauvetage du Canada (SSC) et la Croix-Rouge canadienne (CRC). Toutefois, ces données indiquent clairement que **le nombre de noyades n'a pas diminué de façon uniforme dans tous les groupes de la population et dans toutes les régions**. On observe un nombre disproportionné de noyades chez les Autochtones, les Néo-Canadiens, les ruraux, les résidents du Nord du pays, les enfants de 1 à 4 ans et les jeunes hommes, et ce, pour les entrées à l'eau intentionnelles et accidentelles dans le Nord du Canada, les eaux froides, les communautés rurales, les lieux supervisés et le transport fluvial<sup>2</sup>.

**Le Canada a besoin d'un plan multisectoriel de prévention de la noyade afin de réduire le fardeau lié à la noyade.** Ce plan doit être mis en œuvre de façon efficace dans toutes les communautés à risque et s'accompagner d'une collecte de donnée afin d'en évaluer les résultats et d'en tirer de précieuses leçons. La Coalition canadienne de prévention de la noyade (CCPN) cherche, par l'entremise de son *Plan canadien de prévention de la noyade*, à émettre des recommandations et à suggérer des mesures concrètes pour réduire le nombre de noyades au pays. Au cours des prochaines années, la CCPN souhaite devenir un moteur d'action et de retombées positives. Elle utilisera d'ailleurs son *Plan* pour signifier ses attentes et préciser le travail à faire.

### CONTEXTE

En 2014, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publie le *Rapport mondial sur la noyade : Comment prévenir une cause majeure de décès*<sup>4</sup>. Le but de ce rapport est d'attirer l'attention sur le problème de santé publique qu'est la noyade. On y souligne le fait qu'il est possible de prévenir la noyade et que la collaboration sectorielle peut sauver des vies. On y propose également 10 mesures de prévention. Deux d'entre elles nous semblent particulièrement pertinentes : « coordonner les efforts de prévention de la noyade avec ceux déployés dans d'autres secteurs et domaines » et « élaborer un plan national de sécurité aquatique ». L'OMS émet également 4 recommandations dans son rapport. Nous accordons une

importante toute particulière à l'une d'entre elles, à savoir le fait que tous les pays devraient élaborer un plan national de sécurité aquatique.

La CCPN a été créée en réaction à l'appel à l'action du rapport de l'OMS. La noyade est un enjeu multisectoriel qui exige la collaboration de tous les intervenants ayant une incidence sur le risque de noyade. Le but de la CCPN est d'élaborer et de mettre en œuvre un plan pluriannuel et multisectoriel de réduction du nombre de noyades au Canada.

Pour y parvenir, la CCPN réunit plusieurs intervenants déterminés à prévenir les noyades au Canada, dont les gouvernements, des ONG, des universités, des industries, des groupes citoyens et des médias. Notre objectif est d'assurer un leadership et d'offrir un apport multisectoriel en la matière. Les participants de la CCPN, qui proviennent d'horizons variés, ont des mandats, des missions et des objectifs divers. En plus de représenter plusieurs régions, populations et fournisseurs de services du pays, ils contribuent à la cause à partir de différents points de vue et à partir de différentes expériences<sup>2</sup>.

Le Canada devrait être un leader dans l'élaboration d'un plan multisectoriel de la prévention de la noyade. La première version du *Plan* de la CCPN a été présentée au Congrès international sur la prévention de la noyade, qui s'est tenu à Vancouver, en Colombie-Britannique, en octobre 2017. Pas moins de 806 participants de 60 nations y étaient présents. Les participants de partout dans le monde ont appris la création de notre coalition multisectorielle (CCPN) et de notre *Plan*, en réponse au *Rapport mondial sur la noyade* de l'OMS. Ils ont appris que cette stratégie *toute canadienne* suivait le cadre établi par l'OMS, et que le *Plan* de la CCPN était évolutif, puisque nous le revoyons tous les six mois afin de refléter les progrès réalisés, les nouvelles mesures et les plus récentes données sur la question.

**Cette initiative est un exemple novateur de collaboration nationale en raison de son cadre de travail multisectoriel, de son orientation en matière de santé publique et de ses décisions fondées sur des données probantes**, notamment la collecte et la diffusion des meilleures données disponibles provenant de la recherche, de la pratique et de l'expérience, et leur utilisation pour éclairer et améliorer les politiques et les mesures<sup>5</sup>. Grâce à cette approche, nous utilisons des connaissances concernant les programmes, les pratiques exemplaires et les interventions pour prendre des mesures éclairées afin de réduire le nombre de noyades dans certains groupes et secteurs ciblés.

## GROUPES ET SECTEURS CIBLÉS

### Néo-Canadiens

Les Néo-Canadiens sont 4 fois plus susceptibles de ne pas savoir nager que les Canadiens nés au pays<sup>6</sup>. Le risque de noyade est encore plus élevé chez les immigrants qui vivent au Canada depuis moins de 5 ans<sup>7</sup>. Les Néo-Canadiens de 11 à 14 ans sont 4 fois plus susceptibles de ne pas savoir nager que leurs collègues de classe nés au pays. Pourtant, 93 % des Néo-Canadiens de cet âge affirment participer à des activités aquatiques. Ces résultats suggèrent donc un risque plus élevé de noyade chez les Néo-Canadiens de 11 à

14 ans qui vivent au Canada depuis moins de 5 ans<sup>8</sup>. Bref, les compétences du programme *Nager pour survivre* sont plus que nécessaires.

## Premières Nations

Le nombre de noyades chez les Autochtones est 6 fois plus élevé que la moyenne canadienne, et 15 fois plus élevé chez les enfants<sup>9,10</sup>. Les Autochtones, qui constituent environ 4 % de la population canadienne, représentent près de 26 % des cas de noyade impliquant une motoneige, 16 % des cas de noyade après une chute dans l'eau, 10 % des cas de noyade associés à des activités récréatives et 9 % des cas de noyade liés à des activités nautiques<sup>10</sup>. Le risque accru de noyade chez les Autochtones est attribuable à plusieurs facteurs : la proximité des plans d'eau, la faible utilisation de gilets de sauvetage et la consommation d'alcool<sup>11</sup>. Il est impératif que des recherches sur la question soient menées par les Autochtones eux-mêmes.

## Noyades liées au transport fluvial

Au Canada, les décès liés au transport fluvial sont plus associés à la navigation de plaisance qu'à tout autre activité<sup>12</sup>. Au cours des 20 dernières années, le facteur le plus courant associé aux décès par noyade de plaisancier est le fait de ne pas porter un gilet de sauvetage<sup>12</sup>. La vaste majorité des décès par noyade de plaisanciers concernent des hommes de 15 à 74 ans<sup>12</sup>. Il est impératif de modifier la loi relative au port du gilet de sauvetage afin que toutes les personnes se trouvant sur un petit bâtiment de moins de 9 mètres soient tenues d'en porter un.

## Nord du Canada, régions rurales et eaux froides

C'est dans les Territoires canadiens que le taux de noyade est le plus élevé<sup>13</sup>. Les risques de noyade au Nord du Canada est accru par un accès facile à des plans d'eau et par l'exposition à des eaux extrêmement froides<sup>11</sup>. Le fait de vivre en milieu rural est également associé à un risque plus élevé de noyade<sup>14</sup>. Récemment, le nombre de décès par noyade a augmenté dans les régions rurales<sup>15</sup>. Le Canada regorge de plans d'eau, et l'eau de bon nombre d'entre eux est froide hiver comme été. Les décès par immersion dans une eau très froide sont fréquents dans les pays nordiques comme le Canada. Chaque année, environ 200 personnes meurent par immersion en eau très froide<sup>16</sup>.

## Enfants de 1 à 4 ans

Au Canada, la noyade est une cause croissante de décès dus à des blessures accidentelles chez les enfants de 1 à 4 ans<sup>17</sup>. Le fardeau des noyades non mortelles est également plus élevé dans ce groupe d'âge. Les enfants de moins de 5 ans sont plus susceptibles de souffrir de séquelles d'une noyade non mortelle nécessitant une visite aux urgences ou une hospitalisation que d'un décès par noyade<sup>18</sup>. C'est dans les piscines de résidences privées que les enfants de 1 à 4 ans risquent le plus de mourir par noyade au Canada<sup>13</sup>. Nous devons impérativement adopter une loi sur les clôtures entourant les piscines.

## Noyade dans des installations supervisées

Au Canada, environ 6 % des décès accidentels par noyade surviennent lors d'activités professionnelles, et environ 1 % sous la supervision d'un instructeur ou d'un sauveteur<sup>13</sup>. Il s'agit, dans les deux cas, d'environnements a priori sécuritaires, où le nombre de décès par noyade devrait être nul. Certaines provinces ont adopté des protocoles de débriefage, d'examen et de recommandation en cas d'accident grave de façon à prévenir les accidents futurs, mais il n'existe aucun engagement national à cet égard. Nous avons impérativement besoin d'un conseil national d'examen de la prévention de la noyade.

## Entrées à l'eau accidentelles

En 20 ans (de 1991 à 2010), 1 951 personnes se sont noyées au Canada à la suite d'une chute accidentelle dans l'eau<sup>19</sup>. Les enfants et les jeunes hommes sont les plus à risque de décès; avec environ 21 % des décès chez les enfants de 1 à 4 ans. Chez les personnes de 15 ans et plus, la consommation d'alcool est un facteur ayant contribué à la noyade dans au moins 38 % des cas<sup>19</sup>. Il faut absolument rendre la formation en réanimation cardiorespiratoire (RCR) obligatoire.

## Jeunes hommes

Au Canada, les jeunes adultes de 20 à 34 ans présentent année après année des taux plus élevés de noyade accidentelle que tous les autres groupes d'âge (avec une moyenne annuelle de 1,5 par 100 000 personnes en 2010-2014). Dans ce groupe d'âge, ce sont les jeunes hommes de 20 à 24 ans qui présentent le plus haut taux de décès (1,9 par 100 000 personnes)<sup>13</sup>. Environ 1 jeune adulte sur 2 mort par noyade avait consommé de l'alcool<sup>14</sup>. Plus de 80 % des noyades surviennent chez les hommes, et la plus grande partie de ces noyades touchent des jeunes hommes de 20 à 34 ans<sup>13</sup>. Il faut absolument mener plus de recherches sur la consommation d'alcool.

## CONCLUSION

La Coalition canadienne pour la prévention de la noyade est une communauté proactive qui s'appuie sur l'élaboration de politiques, la collecte et l'analyse de données et la mise en œuvre de politiques et de mesures de prévention de la noyade. Ses partenaires (la Croix-Rouge canadienne et la Société de sauvetage du Canada) dirigent la prestation de services en prévention de la noyade. La Société de sauvetage du Canada est également l'organisme responsable de l'élaboration de politiques de concert avec le gouvernement du Canada, ainsi que de la gestion des projets et de la reddition de comptes, tandis que la Coalition canadienne pour la prévention de la noyade se charge de la demande de statut d'organisme caritatif.

## RÉFÉRENCES

1. Gouvernement du Canada, *Règlement sur les petits bâtiments (DORS-2010-91)*. En ligne : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2010-91/>.
2. Coalition canadienne de prévention de la noyade. *Plan canadien de prévention de la noyade*, 1<sup>re</sup> édition, octobre 2017, et 2<sup>e</sup> édition, mai 2018. En ligne (1<sup>re</sup> édition) :

[www.sauvetage.gc.ca/sites/default/files/img\\_site/Plan%20canadien%20de%20pr%C3%A9vention%20de%20la%20noyade\\_octobre2017.pdf](http://www.sauvetage.gc.ca/sites/default/files/img_site/Plan%20canadien%20de%20pr%C3%A9vention%20de%20la%20noyade_octobre2017.pdf).

3. Parachute. *The cost of injury in Canada*, 2015. En ligne : [www.parachutecanada.org/costofinjury](http://www.parachutecanada.org/costofinjury).
4. Organisation mondiale de la santé. *Rapport mondial sur la noyade : Comment prévenir une cause majeure de décès*, 2014. En ligne : [http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/194217/9789242564785\\_fre.pdf;jsessionid=825C6B6136F9F53E9A32DA48CCA689A1?sequence=1](http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/194217/9789242564785_fre.pdf;jsessionid=825C6B6136F9F53E9A32DA48CCA689A1?sequence=1).
5. Centre de collaboration nationale des méthodes et outils, tel que cité dans le Portail canadien des pratiques exemplaires de l'Agence de santé publique du Canada. En ligne : <http://cbpp-pcpe.phac-aspc.gc.ca/fr/resources/evidence-informed-decision-making/>.
6. Société de sauvetage du Canada. *The influence of ethnicity on aquatic participation and drowning in Canada*, Toronto, 2010.
7. Saunders NR, Macpherson A, Guan J, Sheng L, Guttman A. « The shrinking health advantage: unintentional injuries among children and youth from immigrant families », in *BMC Public Health*, vol. 18, no 1, 2017, page 73. En ligne : <https://bmcpublihealth.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12889-017-4612-1>.
8. Société de sauvetage du Canada. *The influence of ethnicity on tweens' swimming and water safety in Canada*. Toronto, 2016.
9. Santé Canada, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, *Les lésions traumatiques accidentelles et intentionnelles chez les enfants autochtones au Canada, 1990-1999*. En ligne : [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2012/sc-hc/H35-4-8-1999-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2012/sc-hc/H35-4-8-1999-fra.pdf).
10. Croix-Rouge canadienne. *National drowning report. An analysis of water-related fatalities in Canada for 1998, Visual surveillance report, Edition 2000*, 2000.
11. Pike I, Richmond S, Rothman L. & Macpherson A. (dir.). *Canadian injury prevention resource*, Toronto, Parachute, 2015.
12. Croix-Rouge canadienne. *Boating immersion and trauma deaths in Canada*, 2011. En ligne : [https://redcross.ca/crc/documents/3-3-4\\_2011\\_boating\\_1.fnl.pdf](https://redcross.ca/crc/documents/3-3-4_2011_boating_1.fnl.pdf).
13. Société de sauvetage du Canada. *Rapport sur la noyade au Canada, Édition 2017*, 2017. En ligne : [http://www.lifesavingsociety.com/media/264745/98rapportnoyadecanada\\_2017rev\\_web.pdf](http://www.lifesavingsociety.com/media/264745/98rapportnoyadecanada_2017rev_web.pdf).
14. Gallinger ZR, Fralick M, Hwang SW. « Ethnic differences in drowning rates in Ontario, Canada », in *Journal of immigrant and minority health*, vol. 17, no 5, 2015, pages 1436 à 1443.
15. Clemens T, Tamim H, Rotondi M, Macpherson AK. « A population-based study of drowning in Canada », in *BMC Public Health*, vol. 16, no 1, 2016, page 559.
16. Croix-Rouge canadienne. *Drownings and other water-related injuries in Canada 10 years of research*, 2010.
17. Yanchar NL, Warda LJ, Fuselli P. « Child and youth injury prevention: A public health approach », in *Paediatrics & Child Health*, vol. 17, no 9, 2012, page 511.
18. Clemens T. *Addressing Gaps in our Understanding of the Epidemiology of Drowning at the Global, National, and Local level* (Thèse de doctorat), Université York, 2017.
19. Croix-Rouge canadienne. *Rapport sur les décès liés à l'eau au Canada de 1991 à 2010*, 2014. En ligne : [www.croixrouge.ca/crc/documentsfr/What-We-Do/Swimming-Water-Safety/rapport-sur-les-deces-lies-a-leau-au-canada-de-1991-a-2010.pdf](http://www.croixrouge.ca/crc/documentsfr/What-We-Do/Swimming-Water-Safety/rapport-sur-les-deces-lies-a-leau-au-canada-de-1991-a-2010.pdf).